



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20231211-2023086-DE



Séance du 11 décembre 2023 à 19h

2023/086

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Bruno CAZERES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Ingrid BOUTARFA, Jean-Baptiste MARTINEZ, Régine TOSON, Bernard LHOSSEIN, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO

Absents : Noémie DEUTSCH, Stéphanie MARQUEZ (procuration Dominique GAYE), Caroline ECORCHON (procuration Régine TOSON), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 05 décembre 2023

**DEMANDE DSIL POUR L'ISOLATION DE LA TOITURE
DE 10 LOGEMENTS DE LA GENDARMERIE**

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune a déjà procédé aux travaux d'isolation de la toiture de 9 logements de la Gendarmerie.

La technique employée, testée en 2022 sur 2 logements, s'est révélée efficace. C'est pourquoi 7 autres logements ont été rénovés en 2023.

Elle prévoit en 2024 de finaliser cette rénovation en isolant les toitures des 10 logements restants.

Pour cela, la commune souhaite obtenir des subventions pour aider au financement de l'isolation de la toiture des 10 logements de la Gendarmerie.

Plan de financement / DSIL 2024 :

DETR	159 237,50 € HT
CD65	95 542,50 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	63 695 € HT
	318 475 € HT
	335 991,12 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 159 237,50 € HT au titre de la DSIL, pour l'isolation de la toiture de 10 logements de la Gendarmerie.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

